

(Assentiment.)

Personnel enseignant au Collège militaire royal — Chiffres relatifs à l'année scolaire 1957-1958 du Collège militaire royal.

Professeurs civils .....	14
Professeurs civils associés .....	10
Professeurs civils adjoints .....	11
Chargés de cours (civils) .....	20
Adjoints de recherches (civils) .....	6
Agents techniques (civils) .....	2
Professeurs militaires (officiers) .....	2
Professeurs militaires associés .....	4
Professeurs militaires adjoints .....	3
Chargés de cours (militaires) .....	6
Total .....	78

M. PEARSON: Dois-je comprendre que le personnel enseignant est au nombre de 78 pour un groupe d'étudiants d'environ 450, si je puis les appeler ainsi?

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous en sommes à la page 326. Avez-vous des questions à poser au sujet de la page 327?

M. HALES: Je remarque que la liste comprend à peu près 210 peintres, ce qui correspond à \$840,000 pour la main-d'œuvre seulement. Le ministère n'est-il pas d'avis qu'il y gagnerait beaucoup si tous les travaux de peinture étaient donnés à forfait?

M. ARMSTRONG: Les peintres dont il est question, vous le comprendrez, je pense, font partie du personnel permanent. Leur travail consiste à exécuter les travaux réguliers de peinture dans les diverses installations. Nous avons adopté ce régime parce que nous avons cru que ce serait plus économique que de recourir à des contrats.

Certains travaux de peinture sont exécutés à forfait. Mais cela n'embrasse pas tous les travaux de peinture qui se font au sein du ministère.

Pour ce genre de travaux comme pour l'entretien des immeubles, qu'il s'agisse de peinture ou d'autres travaux, nous avons essayé d'établir, par rapport aux travaux à forfait et ceux que nous exécutons nous-mêmes, une ligne de conduite grâce à laquelle nous tirons de l'argent dépensé le meilleur parti possible.

Je ne sais si ce que je viens de dire répond à votre question, mais ce sont là les principes généraux.

M. MCGREGOR: Quand vous mettez des travaux de peinture en adjudication, comment procédez-vous? Le contrat comporte-t-il une somme globale ou est-il calculé selon le nombre de verges carrées?

M. ARMSTRONG: Je l'ignore. C'est le ministère de la Production de défense qui s'en occupe.

M. H. A. DAVIS (*surintendant des Services du génie et de la construction, ministère de la Défense nationale*): La teneur du cahier des charges dépendra de la nature du travail à exécuter. Nous indiquons habituellement la grandeur de la surface à peindre, nous spécifions la sorte de peinture que nous désirons, et nous donnons une idée de la quantité de peinture qui, selon nos prévisions, sera nécessaire.

M. MCGREGOR: Indiquez-vous la quantité de peinture que vous désirez que l'entrepreneur emploie dans le cas de tel ou tel contrat?

M. DAVIS: Nous ne pouvons pas lui dire combien de gallons il faut exactement, mais nous lui indiquons la quantité approximative.

M. MCGREGOR: Je parle du volume de travail.